



# Le bulletin

UNE ASSOCIATION DE DÉFENSE  
DE L'ENVIRONNEMENT DANS VOTRE COMMUNE

Décembre 2024

## Sommaire

-Le mot de la  
Présidente

## Articles

-La Fête du jour de  
la nuit à Chaville

-Le bilan carbone  
de la commune

-Concertation avec  
l'ONF pour le plan  
d'aménagement  
des forêts

-La salamandre  
tachetée

## Sorties

-Découverte des  
arbres en hiver

- campagne crapauds

-Assemblée  
générale de  
Chaville  
Environnement

## Le mot de la présidente

France Nature Environnement, tête de réseau de près de 5840 associations (dont Chaville environnement) de son mouvement est résolument engagée dans la transition écologique. La prise en compte des enjeux environnementaux ne peut se concevoir que dans ce que l'on appelle le dialogue territorial, c'est dire, un dialogue entre toutes les parties prenantes d'un projet. Ceci implique une meilleure prise en compte des enjeux environnementaux.

Environnement 92, l'une des 8 fédérations départementales de France Nature Environnement Île-de-France, a organisé le 20 novembre dernier à Boulogne Billancourt, un colloque sur le thème « Renaturer la ville dans les Hauts-de-Seine - un engagement de tous », où il a été question de dialogue environnemental entre les élus, des institutionnels, des experts, des professionnels des espaces verts, et des associations. Vous trouverez [ici](#), le détail des interventions et une synthèse de



la table ronde « Renaturer au bon endroit grâce au dialogue territorial ». voir photo de la table ronde finale ci-contre.

*Clémentine Roméo (CAUE 92) Antoine le Manchec (FNE idf),*

*David Ernest (Maire adjoint Chaville), Anne de Gouzel (Île-de-France Nature et Alexandre Delomélie (journaliste scientifique)*

Un exemple concret de l'échange constructif entre les associations et des élus, concerne la commune de Chaville. La municipalité s'appuie

depuis 15 ans sur un conseil consultatif de citoyens (CCDD) et a instauré depuis 3 ans une procédure d'urbanisme négocié (Pacte pour un Urbanisme Responsable) entre tous les acteurs d'un projet de construction, avant la délivrance du permis de construire. La confiance entre élus et les associations construite au fil du temps, a permis d'améliorer un projet de logements collectifs rue de la porte Dauphine, par la création d'un espace végétalisé avec une zone humide éphémère, facilitant le déplacement d'oiseaux entre nos deux forêts. Un travail commun est en cours pour améliorer les documents d'urbanisme en vigueur du point de vue de la prise en compte de la biodiversité urbaine.

Irène Nenner (présidente de Chaville Environnement et Environnement 92)



**Chaville  
Environnement**

Association agréée pour l'urbanisme  
membre du conseil d'administration d'environnement 92

Association Chaville Environnement

siège social :  
17, rue de la brise, 92370 Chaville

Contact  
chaville.environnement@gmail.com  
06 14 40 59 57  
<http://chaville.envir.free.fr>



## La fête du jour de la nuit à Chaville



*La commune de Chaville s'est engagée depuis 3 ans dans la lutte contre la pollution lumineuse avec une extinction totale de l'éclairage public, entre 1h et 5h du matin ; elle organise en parallèle chaque année la fête « du jour de la nuit » dans le cadre de la manifestation nationale lancée par des associations de défense de l'environnement pour sensibiliser le public aux bienfaits de la nuit.*

### La pollution lumineuse

La faune et la flore se sont adaptés tout au long de leur évolution au rythme de vie des cycles astronomiques, comme l'alternance entre le jour et la nuit. La généralisation de l'éclairage, phénomène mondial, menace de modifier ces biorythmes en "éliminant" la nuit. La pollution lumineuse existe sous trois formes:

- L'illumination excessive par une source de lumière qui éclaire trop intensément (éclairages publics, enseignes commerciales, phares automobiles),
- La lumière intrusive qui pénètre dans des endroits où elle n'est pas souhaitée (lampe de rue éclairant une fenêtre de chambre)
- Le halo lumineux au-dessus des grands centres urbains dû à la diffusion de la lumière par les particules de l'atmosphère.

### Impact sur le vivant

La pollution lumineuse entraîne la désorientation des animaux sauvages, comme les oiseaux migrateurs, les chauves-souris, les poissons de rivières ; elle est responsable d'une partie du déclin des insectes.

Les effets de l'éclairage sur les arbres sont multiples : perturbation du cycle circadien retardant la préparation au changement de saison, stress physiologique et épuisement des ressources énergétiques, modification du cycle de floraison, affaiblissement.

La pollution lumineuse dégrade le rapport de l'être humain au ciel étoilé : en ville une vingtaine d'étoiles sont visibles contre plusieurs milliers dans un ciel préservé de toute lumière artificielle. Le halo lumineux empêche de voir la voie lactée.

### Impact sur la santé

- L'exposition prolongée à la lumière artificielle perturbe le rythme circadien, le système biologique et la régulation de la production d'hormones.
- La lumière bleue des écrans et des LED, inhibe la production de mélatonine, essentielle pour le sommeil et la régulation des cycles biologiques.
- le manque de sommeil réparateur provoque des problèmes de santé mentale et une augmentation des risques de maladies chroniques, cancers, maladies cardiovasculaires ...

La commune de Chaville s'est engagée pour la diminution des pollutions lumineuse avec une extinction totale de l'éclairage public, entre 1h et 5h du matin. Afin d'accompagner la mesure, elle a organisé le 11 octobre 2024 la fête du Jour de la Nuit avec une balade nocturne ouverte à toutes et tous, ponctuée de séquences artistiques qui sont autant de « cadeaux surprise » offerts sur le parcours.

L'itinéraire emprunte des rues dont l'éclairage a été préparé par les services de la ville et du territoire (suppression, diminution, modulation de la puissance) afin que les promeneurs expérimentent les diverses ambiances d'éclairages possibles et souhaitables. Un passage en forêt permet de rajouter au charme de la promenade.

La fête s'appuie sur des associations de la ville amenées à se retrouver, pour un soir, autour d'une thématique commune. Les associations artistiques pourvoient les musiciens, conteurs, et chanteurs. Une association environnementale (*Environnement Fausses Reposes*) explique les effets de la pollution nocturne, et la soirée se termine la tête dans les étoiles avec le club d'astronomie. La fête est un succès renouvelé depuis 3 ans approchant la centaine de participants en 2024. Ponctuée de chants, de poésie, d'échanges entre promeneurs (enfants, adultes, personnes plus âgées) la fête nous a fait durablement aimer la nuit.



*Ballade en forêt*



*Un chanteur dans les jardins de la mairie*

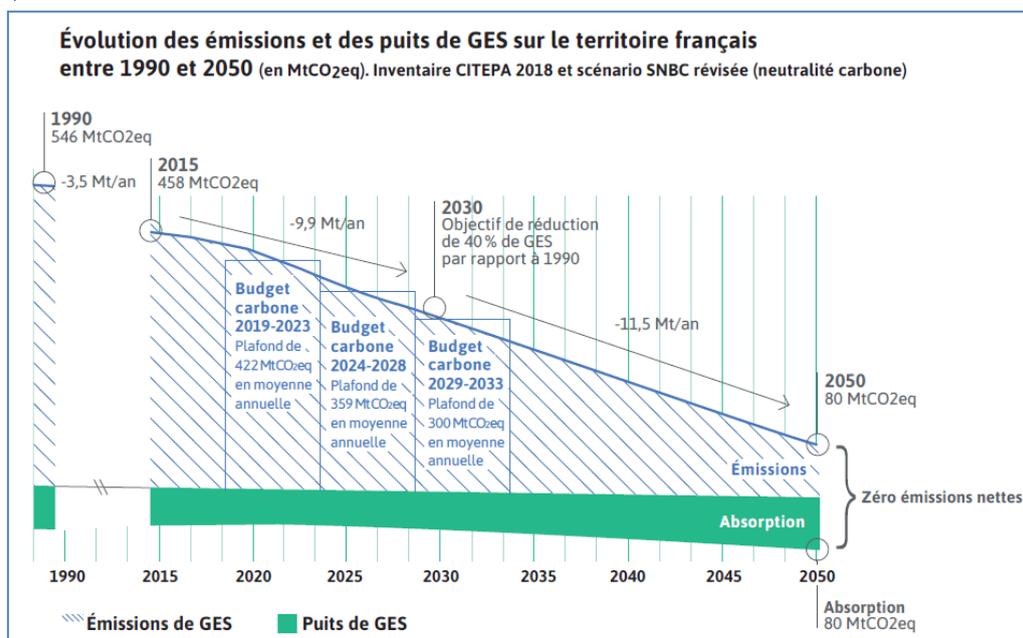
Isabelle Chayé-Mauvarin, maire adjoint (*Transition écologique, Plan climat, Suivi de la mise en place des trames vertes, bleues et brunes*), membre d'Environnement 92

## Le bilan carbone de la commune de Chaville

La municipalité de Chaville a procédé à une enquête auprès des habitants sur le bilan carbone et a livré ses conclusions au Conseil Communal de Développement Durable (CCDD) de la commune le 30 novembre dernier. Ce travail a été commandé par la mairie à une entreprise OUI/ACT

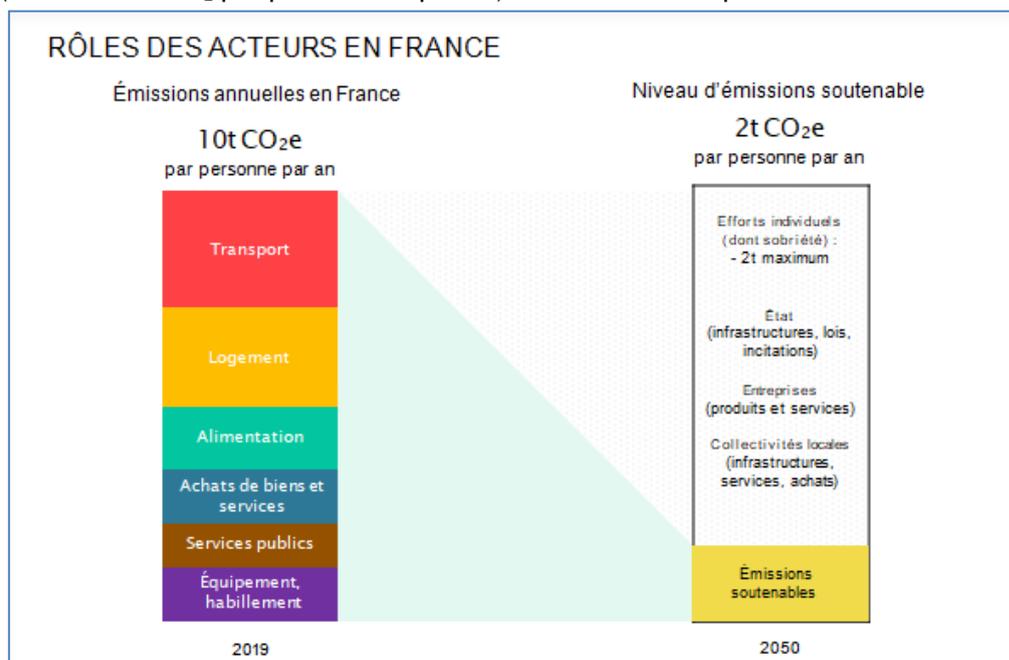


La stratégie nationale « Bas carbone », se place en réponse à l'objectif de réduction des gaz à effet de serre à l'horizon 2050, pour la lutte contre le réchauffement climatique (voir accords de Paris).

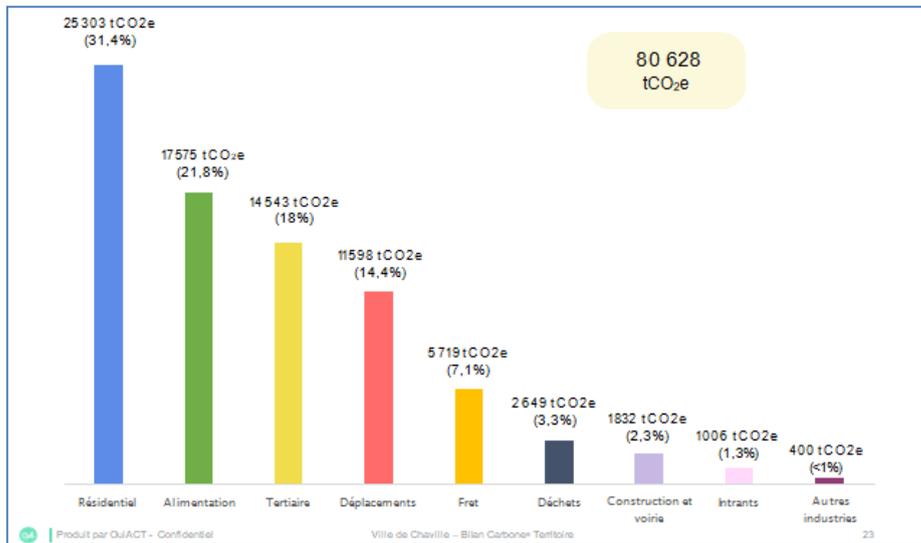


Source : Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires - Ministère de la Transition énergétique, Stratégie Nationale Bas-Carbone, 2022

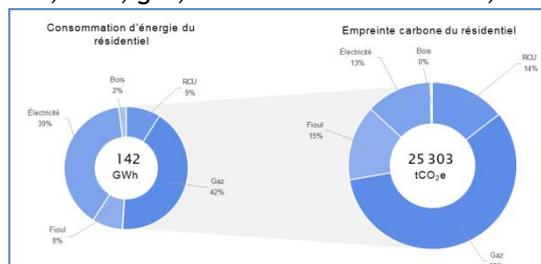
Pour orienter les politiques publiques, il faut identifier l'impact des émissions par activité. sur la voie des accords de Paris. La trajectoire de réduction à partir des émissions annuelles en France (10 tonnes de CO<sub>2</sub> par personne et par an) doit être réduite par un facteur 5 en 2050 !



**Les résultats de Chaville** (année de référence 2023) : 194 réponses à un questionnaire -Extrapolation à l'ensemble de la population : 16 721 personnes recensées par l'INSEE en 2021.



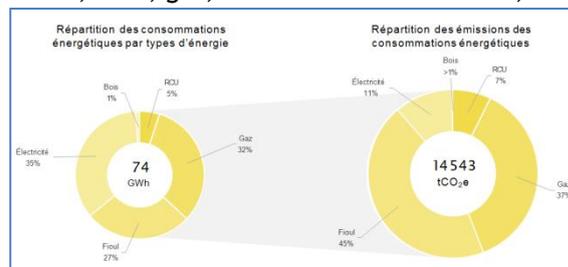
Energie résidentiel (électricité, fioul, gaz, réseau de chaleur urbain, bois) **31,4 %**



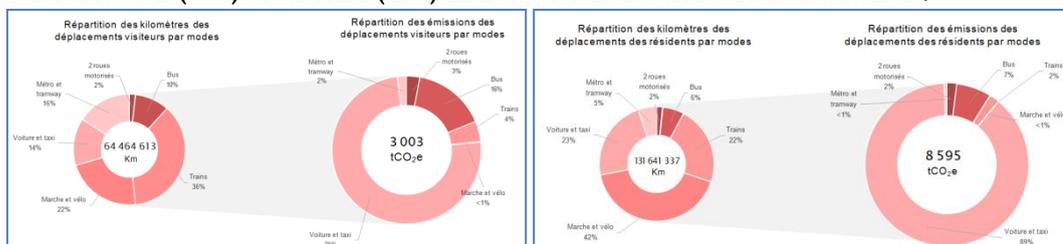
L'alimentation : **21,8 %**

Base de 2 repas consommés par jour sur l'année (365 jours) : 12 172 160 repas servis sur l'année : **4% pour la restauration collective** (École de Chaville : maternelle, élémentaires, collège, Institut Saint Thomas : maternelle, élémentaire, collège, Collège Jean Moulin, Crèches et **96 % pour l'alimentation globale**.)

Energie du tertiaire (électricité, fioul, gaz, réseau de chaleur urbain, bois) : **18 %**



Déplacements des résidents (74%) et visiteurs (26%) dans et hors du territoire de la commune : **14 %**



Le fret routier : **7,1%**

Construction/ voirie : **2,3 %**

Intrants (fabrication futurs dechets ménagers) : **1,3 %**

Autres industries : **<1%**

Irène Nenner et Jacqueline Martin (membres du CCDD)

## Espoir de consensus pour la concertation avec l'ONF sur la gestion future de la forêt de Fausses Reposes

Chaville a la particularité d'être entourée de deux forêts. Pour beaucoup de Chavillois c'est la raison principale qui les a amenés à venir habiter là. Ces deux forêts sont des forêts domaniales (propriétés de l'Etat) gérées par l'ONF (Office National des Forêts). Nous venons d'être contactés pour éventuellement donner notre avis pour l'élaboration du plan d'aménagement des forêts de La Malmaison et de Fausses Reposes. Ces plans seront les documents de référence qui guideront la gestion de ces forêts de 2025 à 2044. Nous nous réjouissons de cette initiative de l'ONF, qui semble être une première en Île-de-France. Elle fait suite aux demandes répétées des associations locales.

Depuis 2016, nous avons étudié les questions liées à la gestion des forêts et la compatibilité de l'exploitation intensive qui nous est promise avec les autres services importants que les forêts rendent à la société. Les brochures rapportant les travaux et réflexions de Chaville Environnement sur nos deux forêts sont disponibles sur le site de l'association.

Les points essentiels que nous pensons proposer sont, par ordre de priorité :

1) L'exploitation de nos deux forêts, qui sont parmi les plus fréquentées doit rester inférieure à celle de la moyenne de toutes les forêts d'Île-de-France. Les prélèvements ne doivent pas dépasser la moitié de l'accroissement naturel de façon à protéger les écosystèmes forestiers et leur biodiversité. En conséquence, la forêt stockera à nouveau du carbone et les nombreux visiteurs pourront continuer à bénéficier des paysages naturels qu'ils viennent chercher en forêt.

2) L'ONF, bien que gestionnaire pour l'Etat, se doit de respecter le code forestier et les lois de l'environnement. Ceci inclut le respect des sols, des espèces protégées et de leurs habitats.

3) L'ONF, de par la loi, se doit de communiquer toutes les données relatives à l'exploitation des forêts publiques. Les chiffres des coupes prévues et passées ne sont pas des secrets d'Etat et doivent être communiqués comme il nous l'a été promis ; une promesse non tenue.



Figure 1 Abatteuse en action dans la forêt de Meudon

En fait, comme l'a récemment mis en évidence la Cour des comptes, l'ONF n'a actuellement pas les moyens d'assurer toutes ses missions, notamment environnementales et de sécurité pour les promeneurs. C'est pour les forêts urbaines que les collectivités locales sont le mieux en mesure de palier ces manques de moyens financiers et exiger avec nous que nos forêts ressemblent à des espaces de nature et non pas à des mines de bois en perpétuel chantier. Ceci ne sera évidemment pas résolu avant la sortie du plan d'aménagement de Fausses Reposes, mais c'est un sujet essentiel pour nos élus et tous leurs administrés.

Jean-Claude Denard

## Partons à la découverte de la salamandre tachetée

L'avez-vous déjà croisée ? En ville, assez souvent serions-nous tentés de dire ! En effet, Chaville a repris le blason de la famille Le Tellier, seigneur de la ville au XVII<sup>e</sup> siècle, sur lequel figure ce petit animal. En réalité, il ne s'agit pas de salamandre mais de lézard. La confusion est permise mais la comparaison s'arrête là.



### De la famille des amphibiens ...

Le lézard, reptile, cousin du serpent, insectivore, déteste l'eau et sa peau écailleuse supporte des endroits chauds et secs. La salamandre, amphibien, cousine de la grenouille, à peau lisse et luisante a besoin d'humidité pour vivre. Appartenant à la catégorie des urodèles, elle conserve sa queue une fois le stade larvaire terminé. Alors que le lézard totalise un doigt supplémentaire à chaque patte, la salamandre en possède 18 (8 à l'avant et 10 à l'arrière). Carnivore, son nez comporte des cellules olfactives puissantes lui conférant un excellent odorat pour repérer de petits invertébrés (vers de terre, araignées, larves d'insectes ...) D'une espérance de vie moyenne de 9 ans, elle peut vivre jusqu'à 20 ans. Elle mesure entre 11 et 25 centimètres et pèse environ 40 grammes. Dès les premières gelées, elle hiberne sous terre de préférence (puits, galeries souterraines ...) mais parfois dans nos caves !

C'est un animal ovovivipare (éclosion de l'œuf à l'intérieur du corps de la femelle), 2 à 4 ans sont nécessaires pour que les salamandres atteignent leur maturité sexuelle. Les accouplements se produisent sur la terre ferme après un amplexus (accouplement par embrassement). Le mâle émet des spermatozoïdes que la femelle va absorber avec son cloaque (organe en forme de canal, placé sous sa queue). Au printemps, la femelle libère directement ses larves (entre 30 et 40) dans de petits points d'eau. Déjà bien développées, elles se dégagent de leur enveloppe d'un coup de queue. Des branchies externes, qui disparaîtront à l'âge adulte, leur permettent de respirer dans l'eau.



A l'issue d'une durée de développement de 3 à 5 mois dépendant de la température de l'eau, la petite salamandre quitte le milieu aquatique pour devenir terrestre. Pour atteindre sa taille d'adulte, elle opère des mues peu fréquentes mais régulières. Elle reste à l'abri de ses prédateurs jusqu'à ce que sa nouvelle peau la protège. Devenue adulte, elle nage mal et se noie si elle tombe dans un trou d'eau dont elle ne peut ressortir

### Bien que protégée, les salamandres sont des espèces menacées!

Il existe environ 700 espèces de salamandres. Rencontrée un peu partout en Europe, la plus commune est la salamandre tachetée (famille : salamandra, espèce : salamandra, ici en photo).

Protégée par la convention de Berne (visant la conservation de la vie sauvage et des milieux naturels européens), sa maintenance en captivité est interdite. Elle est surtout menacée par la dégradation et la fragmentation de ses lieux de vie (sous la litière ou du bois mort, dans des cavités situées à la base des arbres...) et de ses espaces de naissance (mares, ruisseaux, fossés inondés...).

### Tout de noir et jaune vêtu ...

A l'âge adulte, les poumons de la salamandre étant relativement petits, la nécessaire humidité constante de sa peau remplit un rôle respiratoire vital en oxygénant correctement la circulation sanguine de tout son corps. Des macrophages (cellules immunitaires), que viennent de découvrir les scientifiques, présents dans sa peau, permettent la reconstitution de ses membres amputés et la régénération de ses organes blessés.

### ... ce petit animal inoffensif pour l'Homme sait se défendre.

Très peu agile et lent, ses deux grands yeux noirs lui permettent d'être actif en particulier la nuit car ils sont adaptés à la vision nocturne et crépusculaire. Des glandes parotoïdes situées à l'arrière

produisent une neurotoxine (le samandarin) pouvant être mortelle pour ses prédateurs, tels que le hérisson ou la couleuvre. En cas de contact, il est nécessaire de se laver soigneusement les mains.

**Elle posséderait même des pouvoirs surnaturels !**

Elle est considérée comme dompteuse du feu et par extension d'idées, capable d'éteindre les vices. Par personnification, elle symbolise l'homme vertueux. François 1<sup>er</sup>, qui aspirait à être un souverain juste et vertueux, capable de développer le bien et de vaincre le mal, en a fait son emblème. Les 300 représentations visibles au château de Chambord témoignent de la fascination de ce roi pour cet animal dès lors considéré comme « royal ». Selon la légende, elle pouvait aussi survivre au feu ! En réalité, hibernant dans des souches utilisées comme bois de chauffe, la chaleur réveillait l'animal qui jaillissait du feu pour fuir !

Désormais, plus d'erreur possible sur la véritable identité de cet animal figurant sur le blason de notre ville : d'azur, à trois lézards d'argent posés en pal, au chef cousu de gueules à trois étoiles d'or. Choisissez plutôt d'aller vous promener en forêt au crépuscule avec une bonne lampe, pour la découvrir.

Pascale Boguais

- :: :: - :: ::

## Sorties

**SORTIE: DÉCOUVRIR LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS**

*Découverte des arbres en hiver*

Lieu de rendez-vous : Gare de Chaville Rive Droite

TOUS LES SECONDS DIMANCHES DU MOIS (HORS MOIS D'AOÛT) 9H45 - 12H

Inscription : [chavilleenvironnement@gmail.com](mailto:chavilleenvironnement@gmail.com)

**Prochaines sorties  
« Arbres en hiver »  
Les 12 janvier, 9 février  
et  
9 mars 2025**

La saison de migration des crapauds est attendue en février-mars prochain.

Soyez attentifs à vous inscrire, dès notre signal, pour participer à la campagne de comptage organisée par Ursine Nature



**Assemblée générale de Chaville Environnement  
Salle Mozaïk (*immeuble derrière le Monoprix*)  
Le 6 février 2025, 20h30**